

RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès

SOMMAIRE

p.1 et 2 : L'édito / p. 2 International / p.3 à 6 : Place au débat (Le chômage) / p.6 et 7 : Commémoration (150 ans de la Commune de Paris) p.8 : Coup de gueule



Rien ne change. Tout s'accélère.

C'est ce qui ressort d'une année de crise sanitaire.

Le grand patronat financier n'a, en rien, à se plaindre de la crise du covid qui paralyse notre pays. Bien au contraire : leurs bénéfices explosent et le taux des dividendes est excellent. Sanofi vient de distribuer 4 milliards d'euros à ses actionnaires. Et selon les infos, Bernard Arnaud, le super milliardaire français, vient de doubler sa fortune en un an. Cela va tranquillement continuer puisque le gouvernement annonce de nouvelles baisses des impôts pour les entreprises et des facilités pour que « les plus riches » leur prêtent -charitablement mais pas sans intérêts- de l'argent plus facilement et avec un bon retour sur investissement. Pendant ce temps le gouvernement a décidé que le financement du chômage partiel -8 millions de salariés mis au chômage forcé- serait « socialisé ». On ne peut contester cette décision, mais là où le bât blesse, c'est que le décideur n'est pas le payeur ! Alors qui paie ? Mais l'URSSAF bien sûr... c'est-à-dire l'argent des salariés, pas le budget national et surtout pas le patronat.

Pendant qu'on s'inquiète de l'impact de la crise sanitaire sur les patrons, le chômage, le chômage « ordinaire », explose sans faire la une des journaux (+20% en Ile-de-France qui n'est pourtant pas la région la plus en difficulté). C'est le moment choisi par le gouvernement pour mettre en pratique une réforme de l'assurance chômage qui apportera un peu plus de misère à ceux qui vivent déjà dans la pauvreté. Pas de coup de pouce non plus pour le SMIC ou les minima sociaux, un million de demandes supplémentaires d'aide alimentaire, voici où en sont nos compatriotes.

Sans compter que Macron relance la casse des retraites par répartition qu'il avait pourtant, il y a

une dizaine de mois, dit vouloir mettre sous le boisseau. Ceux qui y ont cru vont à nouveau être déçus ! A l'autre bout de l'échelle des âges, les étudiants qui vivent déjà des conditions d'études particulièrement stressantes, traversent, pour les plus défavorisés, de graves difficultés financières. La ministre de l'enseignement supérieur a d'ailleurs reconnu officiellement devant le sénat que le nombre de suicides chez les étudiants devenait préoccupant.

Macron prépare l'avenir... de ses amis en renforçant les privatisations (cf le projet Hercule à EdF) et en pérennisant les atteintes au droit du travail grâce à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire.



Il prépare aussi l'avenir par une gestion incohérente de la pandémie : confinements, déconfinements, couvre-feu à 18h en zones rurales mais entassement quotidien dans le métro, fermetures de tous les établissements culturels -qui s'étaient organisés au moins aussi bien que les lieux de travail-, fermetures des bars et des restaurants -qui jettent dans la précarité employés et restaurateurs ou cafetiers-... Par contre, pour ce qui concerne le seul vrai moyen d'endiguer cette épidémie, la vaccination, les vaccins arrivent au compte-goutte, Macron se pliant aux exigences européennes, en fait allemandes. Ne parlons pas du résultat des politiques françaises d'abandon de la recherche : Sanofi ne s'illustre pas ; son vaccin en collaboration avec Pasteur et l'anglais GSK ne devrait pas voir le jour avant la fin 2021.

Cette situation met en lumière la nécessité que les laboratoires de recherche médicale soient des entreprises publiques. Ainsi Sanofi n'aurait pas en juin 2020, en pleine pandémie et alors qu'il avait été grassement nourri d'argent public, supprimé 1000 emplois dont 400 postes de chercheurs et un des 4 sites de recherche en France. Ainsi ne se poserait pas la question du brevet, car, de la

même façon qu'ils avaient déjà entravé la création et la mise sur le marché des médicaments génériques, les labos privés s'opposent à la suppression de la « propriété intellectuelle » pour les vaccins. Rappelons, à ce sujet que RESO soutient la démarche de l'initiative citoyenne européenne demandant que les vaccins deviennent des « biens communs ». (Pour signer la pétition : <https://noprofitonpandemic.eu/fr/>).

Terminons par la situation tragique de l'hôpital public. 25 années de disette financière suivies de ces 5 dernières années d'étranglement généralisé expliquent évidemment que notre système hospitalier n'en puisse plus. L'accalmie de l'été aurait pu être l'occasion de commencer à revenir sur ces décisions comptables-libérales. Que nenni ! On a continué à supprimer lits et personnels, y

compris en refusant d'ouvrir des lits de réanimation dont on savait qu'on en manquerait (7 lits pour 100 000 habitants en France contre 24 en Allemagne...). Comment s'étonner qu'on déprogramme aujourd'hui dans nos hôpitaux ?

Macron sait que sa gestion est rejetée par les Français au moment où la question de l'élection présidentielle commence à venir dans les esprits. Alors il a même fait dissoudre la mission d'information parlementaire sur la gestion de la crise sanitaire où LREM était pourtant majoritaire ! Pas de vague ! Combien de temps notre peuple va-t-il continuer à supporter d'être gouverné par des libéraux inconséquents et égocentrés ?

Marinette BACHE

SOLIDARITE INTERNATIONALE



BRESIL : *A propos de l'annulation des condamnations de Lula par Fabien Nony*

Comme tout le monde, je me réjouis fort de voir Lula ne plus être tenu hors du jeu politique par des moyens iniques.

Mais sans vouloir jouer les rabat-joie, il faut lire les articles jusqu'au bout, les amis. Malheureusement, l'ancien président brésilien n'est pas définitivement tiré d'affaire. Les hautes instances judiciaires vont de nouveau se pencher sur son cas. Et il n'est pas du tout acquis qu'il soit de nouveau le bénéficiaire collatéral des déchirements provoqués au sein de l'oligarchie brésilienne par son tonitruant successeur.

Admettons cependant qu'il puisse se présenter et sorte l'affreux. Ce serait évidemment une immense joie. Mais rien ne serait vraiment réglé à moyen et long terme. Contrairement à ce qui fut fait dans d'autres pays d'Amérique latine, la gauche brésilienne ne s'est jamais attaquée aux structures politiques, institutionnelles, économiques et sociales du pays. Cela ne l'a pas empêchée de faire incontestablement, et malgré de sérieux manques, avancer le pays. Mais au premier signe de faiblesse, les secteurs de l'oligarchie et de la classe politique opportuniste et corrompue avec lesquels le PT avait naïvement cru pouvoir composer se sont retournés contre lui. Le poids du parti dans les profondeurs de la société brésilienne était sans doute trop faible et les déceptions déjà suscitées trop grandes pour que la résistance populaire soit suffisante. Lula élu, le problème resterait intact... ou plutôt, la situation serait encore moins favorable.



ETHIOPIE : *la nouvelle usine du monde renâcle*

Les salariés des usines de vêtements d'Ethiopie, qui travaillent pour des marques comme Guess, H&M ou Calvin Klein, sont les moins bien payés au monde (moins du tiers du salaire bengali), ce qui confirme que les patrons savent toujours trouver moins cher et qu'il ne sert à rien d'accepter, ici, des baisses de salaires pour « devenir plus compétitif » ! Ce sont même des entreprises chinoises, indiennes et sri-lankaise qui ont ouvert des usines sous-traitantes avec la bénédiction du gouvernement éthiopien qui avait l'ambition de placer son pays sur le marché du vêtement sans prendre attention que des salaires si faibles ne permettraient même pas d'en vivre -même mal.

Mais plutôt qu'une force de travail docile et bon marché (essentiellement des femmes !) les firmes étrangères ont rencontré des employés insatisfaits de leur rémunération et de leurs conditions de vie et qui, de plus en plus, protestent, font grève ou même démissionnent.

PLACE AU DEBAT



LA RÉFORME DU CHOMAGE POUR AUGMENTER LE CHOMAGE

Par Jean-Claude CHAILLEY

Macron s'obstine dans sa réforme car c'est un symbole pour le MEDEF et les libéraux.

Pour les libéraux, pour le MEDEF, imposer cette réforme contre les chômeurs et les actifs, à 1 an de la présidentielle, en pleine pandémie, malgré l'opposition de tous les syndicats, est un symbole qui justifie que de multiples réseaux se mettent en branle pour sa réélection.

Pour nous aussi cette réforme qui augmenterait le chômage et la misère est le symbole de sa politique.

L'idéologie libérale « chômeur – profiteur » est vieille comme le capitalisme.

Les libéraux ont toujours assimilé chômeur et fainéant. Ainsi Thiers – celui qui a réprimé la Commune de Paris il y a 150 ans– déclarait :

« Nul ne doit faire peser sur la société le fardeau de sa paresse ou de son imprévoyance ; il faut poser des limites à l'assistance afin de maintenir l'obligation du travail pour tous et de prévenir les vices de l'oisiveté»

Pourtant tout le monde constate que dès qu'il y a des menaces de suppressions d'emploi, non seulement les futurs privés d'emploi ne s'en félicitent pas, mais ils se mettent en grève, et bien souvent pour la 1^{ère} fois de leur vie. Où voient-ils la paresse ?

Réformes du code du travail, du chômage, de la protection sociale, même politique.

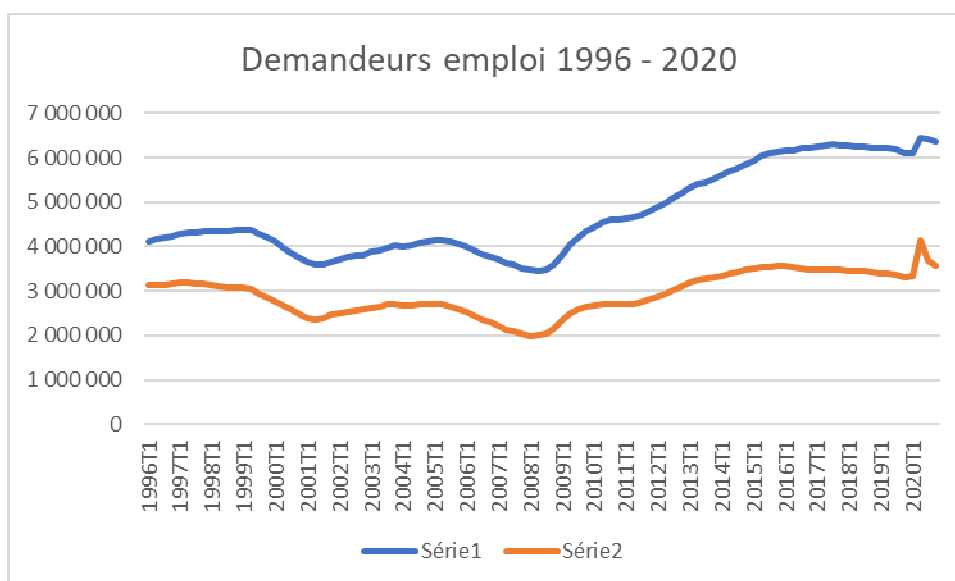
El Khomri, Macron et beaucoup d'autres, ont accumulé les réformes du code du travail, du chômage, de la protection sociale en général. Il s'agit d'augmenter les profits, les dividendes, par la baisse du « cout du travail », salaire dont cotisations sociales.

Obliger les chômeurs à accepter n'importe quoi, pour n'importe quelle durée, permet d'étendre la précarité au détriment du CDI, de faire pression sur l'ensemble des salaires. Maintenant au SMIC on est « couche moyenne ».

Le poids des mots : indemnisation du chômage ou ARE, Aide au Retour à l'Emploi

On est salarié, on cotise, c'est une part du salaire qui est mutualisée pour les mauvais jours. Etre indemnisé est donc un **DROIT** lorsqu'on perd involontairement son emploi.

L'Aide au Retour à l'Emploi, ce n'est plus un droit, c'est une **ASSISTANCE** liée à la fiscalisation de l'assurance chômage comme de l'ensemble de la protection sociale.



Source Pole emploi ; France métropolitaine. Catégories A et A à E

Remarques:

Les demandeurs d'emploi ce sont toutes les catégories A à E et pas seulement la catégorie A, la seule dont on parle à la télé(1).

Exemple : on est licencié. Pour augmenter ses chances de trouver un emploi on fait une formation : on entre dans la catégorie D, mais on est toujours privé d'emploi.

Le chiffre total du chômage croit beaucoup plus vite que la catégorie A. La raison en est **l'explosion de la précarité : + 1,9 millions depuis 1996** (hors auto entrepreneurs)

La précarité frappe notamment **les jeunes et les femmes** : c'est en moyenne à 29 ans qu'on trouve le 1^{er} emploi stable. Les femmes outre l'écart de salaire à poste égal, ont aussi les temps partiels imposés, d'où l'écart des salaires de 27 %.

L'efficacité des « mesures pour l'emploi », des réformes du chômage : 7 millions de privés d'emploi.

Les gouvernements successifs ont accumulé les « mesures pour l'emploi » inspirées par le MEDEF et ses pins. Ils n'ont cessé de réduire les droits des privés d'emploi.

Résultat : de 4,1 millions d'inscrits à l'ANPE en 1996 on passe à 6,9 millions d'inscrits à Pole emploi, DOM-TOM inclus, dont 3,8 millions en catégorie A (1). Et s'y ajoutent ceux qui ont abandonné toute recherche, les jeunes qui n'ont jamais trouvé d'emploi,...

Le gouvernement complice des charrettes de licenciements « Covid »

Depuis 2008, crise des subprimes, suivie par la crise Covid actuelle, le gouvernement, la BCE, l'Union européenne, déversent les milliards par centaines et centaines. Il est inadmissible que le gouvernement accepte, voire encourage, que les entreprises profitent du Covid pour multiplier les charrettes de licenciement.

De réforme en réforme, le % de chômeurs indemnisés est en chute libre.

En 2003 54 % des demandeurs d'emploi était indemnisés par l'assurance chômage. Plus que 48 % fin 2019, même pas la moitié avant réforme : 2,9 millions fin 2020 (+ 160 000 par rapport à 2019).

Avec 7 millions de chômeurs il ne suffit pas « de traverser la rue ».

En effet, il n'y a actuellement que 714 000 offres d'emploi, et en plus elles ne correspondent pas toutes aux qualifications de ceux qui sont au chômage.

Etre chômeur, même indemnisé, c'est pas le Pérou !

Indemnisation : 57 % minimum du salaire journalier de référence- SJR - avec minimum 29,38 € par jour. (Le SJR avant réforme prend en compte **tous les salaires bruts perçus au cours des 12 derniers mois**, primes comprises, mais hors indemnités liées à la rupture du contrat).

Montant allocation chômage 2019 : **1 040 € net / mois pour ceux qui n'ont eu aucune activité**. La moyenne est de 910 € net / mois car certains ont eu une activité dans le mois.

Pourquoi la réforme :

Pour faire des économies sur les privés d'emploi et faire pression sur les salaires ; le but était d'économiser entre 1,8 milliard en 2021, 2,1 milliards en 2022.

Dès juillet 2021 : pour quatre allocataires sur dix, soit 830 000 personnes, les indemnités devraient baisser de 22 % en moyenne !

La réforme

L'application de la loi dite liberté de choisir son avenir professionnel, retardée notamment par le Covid, est prévue au 1^{er} juillet 2021, légèrement remaniée.

- **Le seuil d'éligibilité pour avoir droit à une indemnisation chômage** passera de 4 mois de travail sur 24 mois à 6 mois.
- **Dégressivité des allocations** au bout du 7^{ème} mois pour les salariés rémunérés plus de 4 500 € brut
Comme toutes ces dégressivités (allocations familiales), ce n'est pas l'économie budgétaire - minime - qui est recherchée. C'est une remise en cause du PRINCIPE DE L'ASSURANCE CHOMAGE: au lieu d'un DROIT découlant des COTISATIONS on passe petit à petit vers une ASSISTANCE.
- **La « clause de retour à meilleure fortune », une réforme SYSTEMIQUE.**
D'une part, le gouvernement est conscient qu'imposer ces mesures en ce moment est une pure provocation. Il n'appliquera ces mesures qu'en cas d'amélioration (minime) du marché du travail ;

Mais surtout c'est une réforme **systemique** : désormais **l'indemnisation des chômeurs ne sera pas liée à la cotisation, mais à la situation économique de la France. Les chômeurs deviennent une variable d'ajustement de l'économie !**

- **Révision du SJR**, Salaire Journalier de Référence, **qui permet de calculer l'allocation chômage. La précarité ayant explosé un chômeur indemnisé sur 2 est en CDD ou intérim**
Pour Mmes Pénicaud et Borne la précarité est un bonheur dont certains abusent. Au lieu de pénaliser les entreprises, elles pénalisent les victimes.
- Exemple du ministère du travail : pour un smicard qui aurait travaillé 8 mois au cours des 2 dernières années, dont 3 mois en début de période et 5 en fin de période (de toute évidence pour E Macron c'est un riche). Avant la réforme l'allocation était de 985 € jusqu'à 8 mois. Avec Pénicaud on passait à 389 € jusqu'à 24 mois (!!!).
Devant le tollé ce sera 667 euros jusqu'à 14 mois. Bien entendu ça encourage fortement à accepter n'importe quel boulot à n'importe quel salaire, donc à faire baisser l'ensemble des salaires.
- **Bonus - malus des entreprises : reporté après la présidentielle.** Les jeunes, notamment les jeunes femmes, apprécieront.
Ce bonus- malus pour entreprises de plus de 11 salariés, par ailleurs fort peu dissuasif, était supposé limiter l'envol des contrats précaires, frappant particulièrement les femmes. Reporté en septembre 2022, il pourra donc être annulé après la présidentielle.

L'UNEDIC paie la crise COVID, le « quoi qu'il en coûte » de Macron.

L'Unedic assure la totalité ou une partie des revenus de plus de 3 millions de chômeurs et de 8 M en activité partielle au plus fort de la crise.

Milliards €	2019	2020	2021	2022
Recettes	39,2	35,8	39,4	40,2
Dépenses	41,1	53,2	49,5	46,6
Solde	-1,9	- 17,4	- 10,0	- 6,4
Dette	36,9	45,2	64,2	70,6

Source Unedic, février 2021

A elle seule l'activité partielle 2020 - 2022 coûte 15,6 milliards.

Compte tenu de la multiplication des « plans sociaux » ces prévisions risquent fort d'être enfoncées.

L'Unedic était pratiquement équilibrée en 2019. **LES CHÔMEURS N'ONT PAS À PAYER LA CRISE COVID. La dette de l'Unedic, comme la dette de la Sécurité sociale, ne doivent pas servir de prétexte à de nouvelles « économies ». Elles doivent être reprises par l'Etat.**

LA REFORME DU CHOMAGE VA CREER DAVANTAGE DE CHOMAGE ET AGGRAVER LA CRISE

Cette réforme est purement ubuesque.

Tous les économistes, même les plus libéraux, le gouvernement, la Commission européenne, le MEDEF, ne voient de solution que par la relance de l'économie.

La relance passe essentiellement par la consommation des ménages qui représente environ 2/3 du PIB.

Les salarié-e-s, a fortiori au chômage, consomment l'essentiel de leurs revenus.

Réduire encore leur pouvoir d'achat est une pure imbécillité économique.

Laisser faire, sinon encourager, les charrettes de licenciements, semer la crainte du chômage chez l'ensemble des salarié-e-s, freine la consommation. Déclarer comme Bruno Le Maire qu'il faudra rembourser sur 20 / 25 ans également. Et après ils s'étonnent que ceux qui n'ont rien ou presque fassent quand même des économies par crainte que demain soit encore pire.

Pour faire plaisir au MEDEF ils créent délibérément le chômage, l'effondrement de l'économie, les faillites d'entreprises, l'aggravation de la crise.

QUELLES SOLUTIONS ?

1 Cette réforme du chômage, rejetée par tous les syndicats, doit être abandonnée en bloc. Il faut au contraire améliorer **considérablement** les droits des chômeuses / chômeurs.

2 Il faut mettre fin à la précarité. Le CDI doit redevenir la norme. Pour un « code du travail du XXIème siècle ».

3 Ce n'est ni à la Sécurité sociale ni à l'Unedic de payer les crises successives. Leurs dettes doivent être reprises par l'Etat.

4 C'est à juste titre que des syndicats,, le Jour d'après, demandent l'interdiction des licenciements pour les entreprises qui font des profits : en plus des aides Covid les entreprises ont obtenu de nombreuses aides pérennes, (exonérations de cotisations sociales, baisse de la CVAE, baisse de 10 milliards des impôts de production, baisses de l'impôt sur les sociétés,...). Et elles osent demander en plus une relance à partir d'argent public tout en licenciant.

5 Macron et son gouvernement doivent cesser de vouloir faire « rembourser » la dette par 20 ou 25 ans d'austérité...qui ne pourraient qu'augmenter la dette et effondrer encore davantage l'économie et l'industrie.

La relance passe par l'emploi et les salaires, dont l'égalité femmes - hommes.

- (1) A Personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier)
 B Personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures **maximum** par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi
 C Personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi
 D Personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeur d'emploi en formation, en maladie, etc.)
 E Personne pourvue d'un emploi, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

COMMEMORATION

"Au moment où nous nous apprêtons à célébrer le 150ème anniversaire de la Commune de Paris, nous publions l'hommage de 2 de nos amis à ces vaillants précurseurs."



Le temps des Cerises

Par Vincent BALEMBOIS

L'histoire de la Commune de Paris, c'est l'histoire d'hommes et de femmes du peuple, anonymes, simples et modestes qui étaient profondément guidés par l'idéal républicain de justice, de liberté, d'égalité. C'est l'histoire de résistants qui croyaient dans leur patrie et qui ont refusé de voir leur pays capituler, impuissant, face à l'envahisseur prussien sans jeter toutes les forces dans la bataille. C'est l'histoire d'hommes et de femmes qui ont pris leur destin en main face à l'incurie et aux turpitudes d'un gouvernement perfide mené par l'infâme Adolphe Thiers qui n'a cessé de les trahir et de leur mentir. Ils nous ont appris à ne jamais céder face à la résignation, le défaitisme et le fatalisme et à construire l'avenir avec vigilance envers tous les pouvoirs. C'est l'histoire d'hommes et de femmes honnêtes, scrupuleux et désintéressés qui, en 71 jours, ont promulgué les premiers décrets qui fondent aujourd'hui le socle notre République (séparation de l'Eglise et de l'Etat, école gratuite, liberté d'association...). C'est l'histoire d'hommes et de femmes qui ont chanté le Temps des cerises et fait de cette saison, l'une des plus belles de l'Histoire de « ma France », celle dont Monsieur Thiers a dit « Qu'on la fusille ! » comme le chantait Ferrat. C'est l'histoire d'hommes et de femmes martyrs provoquée par une répression aveugle, sanglante et brutale qui ont été pourchassés et déportés pendant presque dix ans en raison de leurs convictions et de leur combat. Par leur héroïsme et leur audace, ils ont réussi à renverser l'ordre établi qui semblait immuable et à bâtir, le temps de quelques semaines, une cité d'espérance et de progrès humain si vite et injustement anéantie. Comme les sans-culottes de 1792, les communards de 1871 ne pensaient qu'à libérer le pays de l'envahisseur et à libérer le peuple de l'étau social qui l'étreignait. Gloire à ces femmes et ces hommes devenus des héros. Gloire à leur combat devenu le symbole du renouveau et de tous les possibles. « J'aimerais toujours le Temps des Cerises et le souvenir que je garde au cœur ».



1871-2021 : il y a 150 ans la Commune de Paris

Par Pierre-KERDRAON

C'était un 18 mars de l'année 1871. Pendant que Victor Hugo enterrait son fils au Père Lachaise, un autre évènement allait ébranler la France et le monde : la Commune de Paris. Ce jour-là, un général, Lecomte, à la demande d'Adolphe Thiers s'apprête à descendre les rues de Montmartre avec un chargement particulier : des canons, qu'il est chargé de conduire au Champs de Mars. Mais la foule, et notamment les femmes, veille : les soldats refusent de tirer sur elle et décident de mettre la crosse en l'air puis de se retourner contre le général, qui perd la vie à cette occasion. Le jour même, le comité central de la garde nationale s'empare de l'Hôtel de ville et décide d'organiser des élections municipales. Le 28 mars, la Commune de Paris est proclamée et adopte le drapeau rouge à la place du drapeau tricolore. La Commune est dirigée par des républicains qui s'opposent aux monarchistes de l'Assemblée nationale, réfugiée à Versailles. Mais à côté des Blanquistes prêts à marcher sur Versailles, d'autres plus modérés, préfèrent temporiser.

Pendant 72 jours, la Commune de Paris (qui s'étend au-delà de la ville que nous connaissons aujourd'hui) va prendre de nombreuses décisions pour améliorer le sort de la population essentiellement ouvrière, alors que les bourgeois se sont dans leur majorité éloignés de la Ville. Cette révolution brève qui se termina lors de la semaine sanglante des 21 au 28 mai 1871 par des

milliers de morts, n'aurait sans doute pas eu lieu sans le décret de Thiers mettant fin au moratoire sur le paiement des loyers et effets de commerce, décret qui, s'il avait été appliqué, aurait jeté des milliers de Parisiens à la rue, faute pour eux de pouvoir payer leur loyer.

Parmi les réalisations de la Commune, au sein de laquelle des femmes comme Louise Michel ont joué un rôle important, on notera l'annulation des loyers non payés d'octobre 1870 à avril 1871, les prémices d'une instruction gratuite, laïque et obligatoire, notamment dans le 20^{ème} arrondissement, des mesures en faveur de l'instruction des jeunes filles et de l'égalité salariale entre hommes et femmes, la journée de 10 heures, l'union libre... Malheureusement, le droit de vote des femmes ne peut être mis en place. Autre réalisation : la séparation de l'église et de l'Etat. Côté politique, la République est bien sûr défendue et la constitution montagnarde de 1793 reçoit un commencement de mise en œuvre avec la démocratie directe et la révocation des élus comme des fonctionnaires.

La Commune finit par être vaincue par les soldats de Thiers commandés par le général Mac-Mahon. En apparence, Thiers est parvenu à écraser l'opposition socialiste et ouvrière. Pourtant, son écho aura un grand retentissement dans le monde et servira de repère aux luttes ouvrières du XX^{ème} siècle.

AVEZ-REMARQUE ?

QUAND LA COUR DES COMPTES JUGE LA COUR DES COMPTES

« Le taux d'équipement en réanimation a sensiblement baissé depuis 2013. Le nombre de lits n'a progressé que de 0,17 % par an, soit dix fois moins que les effectifs de personnes âgées qui représentent les deux tiers des malades hospitalisés dans ce secteur. Le taux d'équipement en lits de réanimation n'était plus que de 37 pour 100.000 habitants de plus de 65 ans à la veille de la crise sanitaire contre 44 en 2013. »

Non ce constat n'est pas d'un syndicaliste urgentiste mais celui de la Cour des comptes elle-même dans son rapport 2020. Quand on sait avec quelle constance la Cour des comptes plaide depuis des décennies pour la réduction des lits à l'hôpital et plus globalement pour des suppressions de postes dans la fonction publique, il y a de quoi s'étonner, non ? Les sages de la rue Cambon auraient-ils été touchés par la baguette magique de la fée Morgane ?

COUP DE GUEULE

LE SERVICE UNIVERSEL CE N'EST PAS LE SERVICE PUBLIC !

Par Michel JALLAMION

Président de la Convergence de Défense et de Développement des Services Publics

Beaucoup pensent que les services publics sont une exception française. Ils se trompent. Il existe bien évidemment des services publics dans chaque pays qui n'ont pas encore basculé dans le libéralisme absolu. Par contre la conception DU SERVICE PUBLIC à la française, elle, n'a pas réellement d'équivalent. C'est une idée issue de 1789, de la Commune de Paris et de "l'École du service public" de Léon Duguit au 19^{ème}, renforcée par le Conseil national de la Résistance.



Le service public est un outil public mis en place pour répondre aux besoins fondamentaux. Mais, en France, il le fait d'une manière originale en hissant cette nécessaire réponse au niveau des droits. Quelle que soit notre situation géographique, sociale et humaine, nous avons toutes et tous droit à l'accès au service public (droit à la justice, au transport, à la télécommunication, à la correspondance, à la propreté etc). Or, c'est cette idée, insupportable aux libéraux, que ceux-ci détruisent avec la notion européenne de service universel. Le service universel est une prestation minimale que doit effectuer une entreprise, habituellement l'opérateur historique (un bureau de poste tous les 20kms, couvrir au moins 80% du territoire et 95% de la population par Internet etc.). Bilan : non seulement tout le monde n'a plus

accès aux services publics mais l'entreprise (qui peut être publique comme la Poste, majoritairement publique comme EDF, privée comme France Telecom etc.) considère les missions de service public -pourtant réduites à leur portion congrue- comme une charge. Ce qui était autrefois le cœur des activités de ces structures, leur raison d'être, ce qui a fait leur grandeur et permis leur notoriété et la confiance en ses personnels, est considéré aujourd'hui comme une incongruité. Ils veulent le beurre et l'argent du beurre : profiter du prestige d'être un « service public » mais sans en assurer les missions.

Il est grand temps que l'ensemble du mouvement social et des forces de progrès clarifient leur positionnement ! Nous devons combattre l'idée de service universel et lutter pour rétablir le service public. Nous n'avons rien à faire des « conquêtes internationales » de la Poste et d'EDF-GDF ! Si elles exportent leur savoir-faire, tant mieux mais le but est bien de couvrir l'ensemble de la population française. Et de cesser d'avoir un droit à deux vitesses. La conception de service universel mis en place depuis le traité de Maastricht n'est pas la pâle copie des services publics : il est son exact opposé. Il remplace la solidarité par la charité, crée des prestations et services à plusieurs vitesses, complexifie l'accès aux missions de services publics en pervertissant sciemment l'orientation des nouvelles technologies. Si nous ne l'affrontons pas de face alors nous nous condamnons à être sans cesse sur le reculoir. La Poste ou EDF ne peuvent pas « rendre compatibles » le profit et le service public. C'est un leurre. Le service universel n'est pas le dépassement de cette contradiction mais le triomphe du profit sur l'intérêt général.

VOUS AUSSI, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de Résistance Sociale, association loi 1901 :

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr

Courriel :

webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice de la publication :

Marinette BACHE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

TEL : Portable :

E-mail :

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)